

**« Le plan de rénovation des langues dans le contexte des évolutions dans l'enseignement des langues vivantes en Europe »**  
*Conférence de Francis Goullier*

En préambule, M. Goullier insiste sur l'aspect européen de cette évolution de l'enseignement des langues qu'il souhaite développer pour 3 raisons:

- l'enseignement des langues est tout aussi important pour la région, que le pays ou que le continent européen dans la mesure où la connaissance des langues étrangères permet « *le respect de la diversité linguistique et culturelle* » et est devenu un véritable « *enjeu de citoyenneté démocratique* »
- l'amélioration de l'enseignement des LV s'appuie sur ce qui se passe au niveau européen et les exemples de nos voisins.
- On ne peut pas « *penser les LV sans penser immédiatement (..) à l'autre, à la mobilité (...) à l'au-delà de nos frontières.* » Ne pas y penser, « *c'est mutiler notre enseignement* »!

M. Goullier présente ensuite, non sans humour, « *le plan auquel vous avez échappé (...) qui serait le plan de quelqu'un qui n'aurait rien compris* » à ces questions mais dans lequel il donne néanmoins quelques définitions utiles.

**A/ Le plan auquel vous avez échappé:**

1. Présentation du plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes (commentaire technique de tous les textes)

2. Les outils du conseil de l'Europe<sup>1</sup>

- le CECRL (outil de comparaison)
- la portfolio (« *cadre traduit pour les apprenants* », intégrant des langues qui ne sont pas enseignées, que nous avons tendance à ignorer, ce qui revient à une « *mutilation d'une partie de leur identité culturelle* »).
- les guides d'accompagnement et bilans spécifiques à chaque pays
- les descriptions nationales des niveaux de référence, déjà rédigés pour le FLE et l'allemand, en cours de rédaction pour les autres langues
- le DVD illustrant les niveaux de référence à l'oral

3. L'union européenne et le passage en revue de tous les plans, notamment du processus de Lisbonne qui insiste pour les langues sur:

- la promotion de l'apprentissage de 2 langues dès le plus jeune âge
- l'importance de la diversité linguistique et culturelle (et la reconnaissance des langues de cultures d'origines)

---

1. A ne pas confondre avec l'Union Européenne

- la promotion des langues à petite diffusion
- la continuité école-collège
- le développement des DNL
- l'établissement d'un système de certifications
- la reconnaissance des compétences des professeurs de LV au niveau européen.

Pourquoi cette présentation serait-elle inappropriée? Car elle ne permet pas aux enseignants de percevoir les véritables enjeux de ce plan de rénovation des LV ni d'entrer dans ce plan! D'ailleurs, quand on cherche des explications sur les GNC par exemple, on constate que c'est très flou. « *C'est fait exprès!* ». On ne peut pas comprendre ce qu'impliquent les GNC avant d'avoir pensé aux moyens d'évaluer correctement les besoins de nos élèves. C'est donc un contresens que de penser qu'il faut « bêtement » appliquer ce genre de directives. Il n'y a pas en France de volonté de suivre un cadre... mais exactement le contraire: le cadre fait le point sur l'état de la réflexion menée dans tous les pays européens. La France ne cherche pas à appliquer le CECRL ou à se mettre en conformité avec le CECRL, bien au contraire! D'ailleurs, s'il est besoin de preuves, il suffit de constater qu'il n'y a pas de rupture mais une continuité par rapport aux précédents plans de rénovation de l'enseignement des LV. Ainsi, l'enseignement des langues vivantes à l'école est loin d'être une nouveauté.

L'actuel plan de rénovation des LV n'est donc pas « *quelque chose qui arrive brutalement* », mais une « *mise en cohérence claire* » de l'ensemble des dynamiques mise en oeuvre depuis des années, une « *mise en cohérence de mesures disparates* ».

« LE CECRL n'est pas normatif », il ne dit pas comment enseigner. Il propose des outils que l'on utilise ou non. Le Conseil de l'Europe est une instance gouvernementale certes, mais sans aucun pouvoir de décision. Il donne seulement des conseils. Par exemple, pour l'instant en France, on ne prend pas de dispositions sur le pluri-linguisme et la construction de compétences partielles. Le plan n'impose pas non plus l'obligation d'utiliser le Portfolio. « *On prend ce dont on a besoin* ».

« Besoin » est d'ailleurs le mot-clef. La question n'est pas : « Est-ce que ce qu'on propose est conforme au CECRL? »; la question est « Quelles sont les faiblesses actuelles de l'enseignement des LV? » Et sur la base de ces faiblesses, « quels outils peuvent nous aider? »

C'est donc ce point qui sera finalement au centre de la conférence: l'identification de ces faiblesses, non pas à la manière d'un procès mais à la façon d'un constat.

## **B/ Les faiblesses de l'enseignement des Langues Vivantes**

Elle relèvent essentiellement du « *soupçon d'inefficacité concernant l'enseignement des LV* » qui se manifeste à deux niveaux:

- dans l'absence de confiance de la société dans notre capacité à enseigner les langues vivantes.
- dans l'absence de confiance des élèves dans leurs propres compétences.

Ce « soupçon » s'explique par plusieurs raisons de l'enseignement des LV en France:

- il n'y a pas de représentation du niveau à atteindre au niveau institutionnel et l'on semble attaché au « *mythe du locuteur natif* ». Dans toutes les autres disciplines, des objectifs précis sont définis pour chaque année de l'apprentissage et personne n'aurait l'idée de penser qu'en fin de 6<sup>e</sup>, un élève ayant de très bons résultats en mathématiques puisse avoir fini son apprentissage dans cette discipline! En langue, l'objectif est flou: il faut « savoir parler anglais » par exemple... comme un anglophone en somme!
- La limitation de l'enseignement des LV au seul cours de langue ne permet pas de construire une compétence solide dans les besoins quotidiens ni de provoquer la prise de conscience de la nécessité d'utiliser la LV comme un outil dans nos besoins quotidiens
- On ne parvient pas à donner un sens à notre enseignement dans l'esprit de nos élèves.

Ce sont ces faiblesses auxquelles le plan de rénovation des langues cherche à apporter un début de solution (mais pas une solution miracle). Il ne peut pas tout cependant, et l'environnement médiatique en France ne nous expose pas suffisamment aux langues étrangères, ne serait-ce que par les choix systématiques du doublage au lieu de la VO dans les films, les émissions d'actualité...

## **C/ Les solutions proposées par le plan de rénovation des langues**

### *1. La définition d'objectifs et l'échelle des niveaux de compétence.*

C'est le premier et le plus important des points qui doit nous permettre de savoir où nous allons. Il ne constate pas un niveau de compétence à tel ou tel âge, mais doit permettre de remotiver nos élèves vers un objectif clair. M. Goullier parle alors de l'introduction des arts martiaux en Europe pour clarifier son propos: au Japon, il n'y a au judo, en tout et pour tout, que deux ceintures: la ceinture blanche et la ceinture noire entre lesquelles s'échelonnent les « dans » définissant des niveaux intermédiaires. Cette logique ne convenait pas aux occidentaux et les ceintures de couleurs furent introduites pour leur permettre de comprendre où ils allaient. Transposé aux langues, cet exemple « casse le mythe du locuteur natif ». « Arrêtons de juger nos compétences d'un point de vue négatif », nous dit M. Goullier. « Nous devons nous interdire de juger les performances de nos élèves d'après ce qui leur manque » pour « atteindre cette illusion » (la maîtrise totale)! Il faut « réconcilier les enfants avec leur compétence en langue quelle que soit leur compétence »!

### *2. La déclinaison de cette échelle de niveaux de compétences par activité langagière*

Une échelle globale n'aurait aucun sens et serait même contraire à l'esprit du CECRL. Une fois qu'on a compris cela, on ne considère plus les différences de niveaux de compétences de nos élèves comme des échecs et on peut tenir compte d'une réalité que nous connaissons depuis longtemps: il y a des différences entre nos compétences de production et de réception ainsi qu'entre notre maîtrise de l'oral et celle de l'écrit.

3. Toutes les définitions de l'échelle des niveaux de compétence sont POSITIVES:

Elles permettent de valoriser TOUT ce que les élèves sont capables de « faire », de « réaliser ».

4. L'approche actionnelle:

« Faire » est un deuxième mot-clef, au même titre que « réaliser »: « on ne peut efficacement acquérir des compétences et les valider qu'à travers des tâches communicatives ».

Que sont ces tâches?

Des activités proposées qui doivent remplir deux conditions:

- le sens (et non la forme) vient en premier (ce qui les distingue des manipulations formelles)
- elles doivent permettre d'aboutir à un résultat connu des élèves au départ.

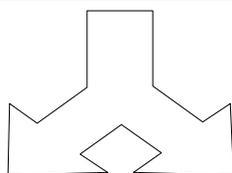
Il ne faudrait pas croire pour autant que toute activité n'étant pas une tâche est interdite: les manipulations formelles conservent leur légitimité, mais ponctuellement.

### Tâche communicative

- ce qui doit mobiliser les élèves
- ce vers quoi on tend

Permet de développer des :

### compétences<sup>2</sup>



#### Compétences générales individuelles

- Savoir-être (« *attitude positive et confiante dans les activités* »), en générale bien développé à l'école mais pas au collège ou au lycée
- savoir-faire

#### Compétences communicatives

- Compétences linguistiques (grammaire, vocabulaire, phonologie, orthographe...)
- compétences pragmatiques (stratégies indispensables pour réaliser des tâches. Par exemple: « par quoi je commence face à un texte? » ou bien: demander la parole, dire qu'on n'a pas compris, demander de répéter, etc...)
- compétences socio-linguistiques

Pour les

5 activités langagières

#### 5. (Re)définitions

Le **programme d'enseignement**, c'est donc le développement des compétences, qui passe par les tâches.

La **progression** est définie par le repérage de « ce qui distingue les différents niveaux ».

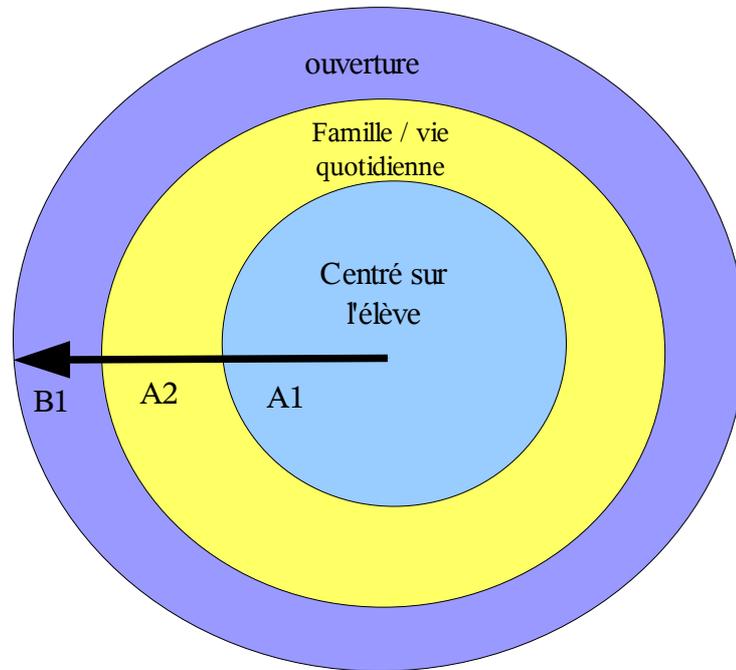
Les **niveaux** sont un essai de présentation des différentes étapes dans le processus d'apprentissage d'une langue vivante. Notre objectif, c'est de comprendre ce qui distingue ces niveaux.

On peut distinguer les niveaux<sup>3</sup> par:

- les thèmes

<sup>2</sup> À distinguer d'activités langagières. Compétences dans le sens commun du terme, c'est-à-dire « aptitude à réaliser la tâche. »

<sup>3</sup> Voir les descripteurs



– les performances:

En production écrite, par exemple on peut distinguer:

A1: énoncés simples

A2: énoncés juxtaposés de façon logique (narration)

B1: énoncés organisés (argumentation)

Ces performances, ici d'ordre qualitatif, sont « *notre domaine réservé* » en terme d'évaluation car l'auto-évaluation ne permet pas de les mesurer. Cependant l'auto-évaluation reste essentielle dans la fabrication du sens de notre enseignement.

## CONCLUSION

Il est important que:

- Que l'évaluation corresponde à quelque chose de concret. Les épreuves du Bac ne valident pas de compétences, puisqu'on peut réussir son Bac sans avoir réussi les épreuves de langues. Le nouveau Bac STG représente un début d'évolution.
- l'autonomie des élèves soit développée , notamment par l'auto-évaluation qui permet d'associer l'élève à l'analyse que nous faisons de son parcours.
- le plurilinguisme soit développé.